La réforme du CESE : une étape historique pour la vie démocratique

DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 17/12/2020

La loi organique portant réforme du Conseil économique, social et environnemental, adoptée le 15 janvier 2021, est entrée en vigueur le 1er avril.

Consulter le texte de loi

La réforme du CESE marque un tournant historique pour l'institution et confirme la transformation entamée ces dernières années. Elle accroît la place de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques, et fait du CESE le carrefour des consultations publiques et l'institution de référence en matière de participation citoyenne.

Composition, participation citoyenne, place du Conseil dans le débat public ou encore coopération avec les territoires : le point sur les évolutions majeures du Conseil.

La

CO

La réforme du

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL





LE CESE, MIROIR DE LA FRANCE ACTIVE ET DE SES TERRITOIRES

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le Conseil économique, social et environnemental est un rouage essentiel à notre démocratie. Il **conseille le Gouvernement et le Parlement** et **participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques** dans ses champs de compétences. Il favorise le **dialogue** entre les différentes composantes de la **société civile organisée**, les citoyens par l'intégration de leur parole à ses travaux et les décideurs. Il fonde son travail sur l'écoute et la recherche de l'accord le plus large et il propose des solutions pour **répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain**.

Le CESE en dates



1925

CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE

Composé de 47 membres syndicalistes ouvriers, chefs d'entreprises, représentants du monde agricole et associatifs - son activité fut essentielle dans l'élaboration du **nouveau droit social français.**

1940

SUPPRESSION

Le CNE est supprimé par le gouvernement de Vichy.

1946

CONSEIL ÉCONOMIQUE

A l'appel des mouvements de résistance, un Conseil économique est refondé avec 164 membres, laissant une large place aux syndicats de travailleurs dans le cadre des débats autour de la **reconstruction** et de la **modernisation économique de la France**.

1958

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Désormais **inscrit dans la constitution,** le CES se compose de près de 200 membres.

2008

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Depuis la réforme de la Constitution en 2008, le CESE se compose de 233 membres, voyant ainsi les groupes environnementaux et de jeunesse et peut être saisi par voie de **pétition citoyenne.**

2020

RÉFORME

Votée par le Parlement le 15 décembre 2020, la réforme accroît la place de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques en faisant du CESE le « **carrefour des consultations publiques** » et l'institution de référence en matière de **participation citoyenne.**


THIERRY BEAUDET
Président du Conseil économique,
social et environnemental
Dans la maison démocratie, nous sommes le lieu de la société agissante que nos organisations incarnent partout sur le terrain et dans tout le pays.
Nous sommes l'addition de corps intermédiaires et d'organisations économiques, sociales et environnementales variées et engagées. Notre assemblée cultive le sens du dialogue, le sens du futur et le sens du projet partagé pour servir l'action publique en l'éclairant au mieux.
Il nous faut faire vivre au CESE une démocratie mixte et continue qui équilibre les formes représentatives et participatives, et prenne en compte les usages, attentes et rythmes nouveaux. C'est le sens de la réforme.

La réforme du CESE



Le CESE s'inscrit dans une continuité historique, de par **sa constante adaptation à la société civile française et à tous ses territoires** dont il est le miroir, tant sur sa composition qu'au titre de ses missions.



Il dispose aujourd'hui d'une **composition remaniée** à 175 membres, intègre la parole citoyenne aux travaux de la société civile organisée, peut être saisi par voie de pétition plus facilement (150 000 signatures électroniques et ouvert aux jeunes dès 16 ans) et développe sa coopération avec les territoires.



Avec l'**inscription de la participation citoyenne dans ses textes fondamentaux**, son emploi répété permettra, à terme, une véritable oxygénation démocratique de notre société et l'inclusion de tous dans les processus décisionnels.


Les chiffres clés de la mandature 2015 - 2020
157 travaux
présentés en assemblée plénière dont :
32
saisines gouvernementales
+
2
saisines du président de l'Assemblée nationale
+
1
saisines du président du Sénat
6
saisines permanentes (RAEF)
+
81
saisines d'initiative
+
18
résolutions
+
10
études
5
contributions au Programme National de Réforme
+
2
déclarations du Bureau

L'Assemblée qui prépare la société de demain

Les conseillers et conseillères se répartissent selon leur appartenance et leurs intérêts socio-professionnels. Au sein de leur groupe, ils définissent la position qui sera défendue dans les formations de travail et votent en assemblée plénière du Conseil.



53% D'HOMMES

47% DE FEMMES

LE CESE EST LA SEULE ASSEMBLÉE DE LA RÉPUBLIQUE QUI DONNE UNE PLACE AUX ORGANISATIONS DE

JEUNESSE

Quatre grands pôles de représentativité

175 membres répartis en 4 pôles :

52 REPRÉSENTANTS

DES SALARIÉS

52 REPRÉSENTANTS

DES ENTREPRISES, DES EXPLOITANTS AGRICOLES, DES ARTISANS, DES PROFESSIONS LIBÉRALES, DES MUTUELLES, DES COOPÉRATIVES ET DES CHAMBRES CONSULAIRES

45 REPRÉSENTANTS, DONT 8 REPRÉSENTANTS DES OUTRE-MER, AU TITRE DE LA

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE & VIE ASSOCIATIVE

26 REPRÉSENTANTS AU TITRE DE LA

PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'impact accru du nouveau CESE

LES AVIS DU CESE

Avis de la société civile sur les projets de lois

Substitution des avis CESE aux avis de divers comités et commissions

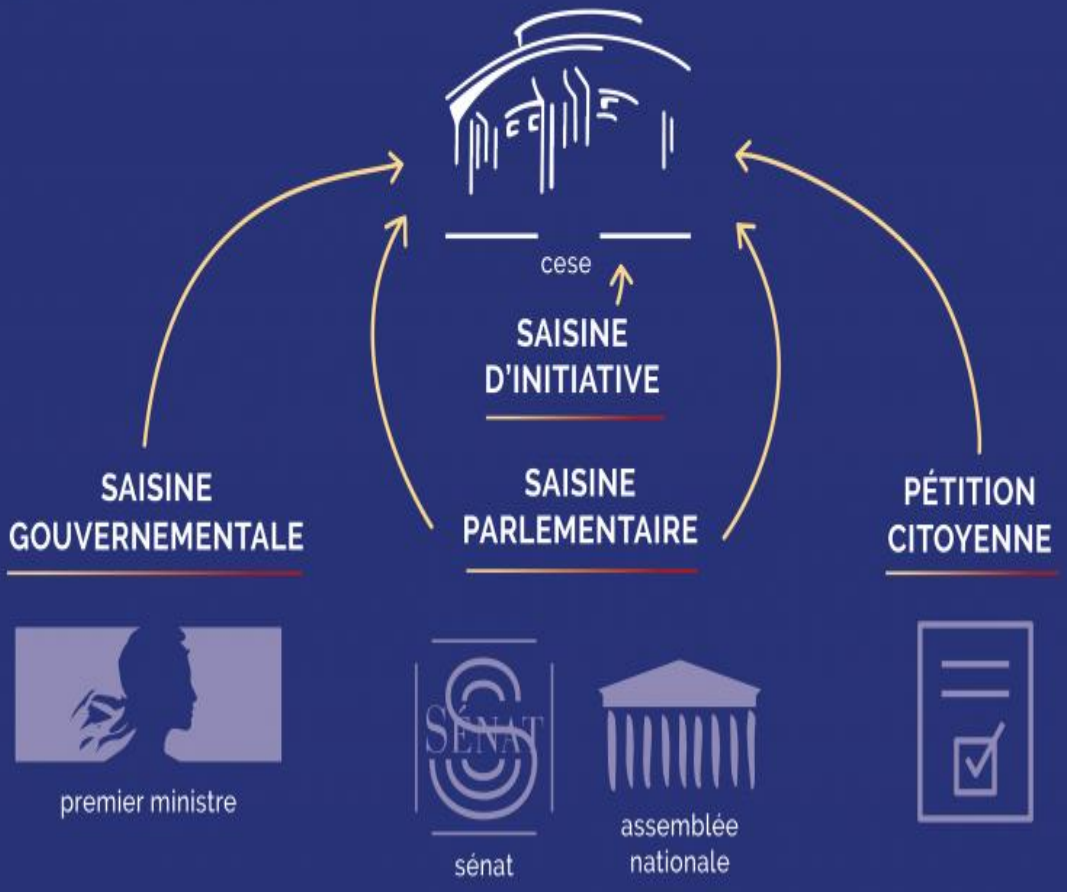
LIEN FORTIFIÉ AVEC LES TERRITOIRES

CESER ⟷ COMITÉS LOCAUX



Qui peut saisir le CESE ?

Le CESE peut être saisi par le Gouvernement, le Parlement ou via une pétition citoyenne. Le CESE peut également s'autosaisir.





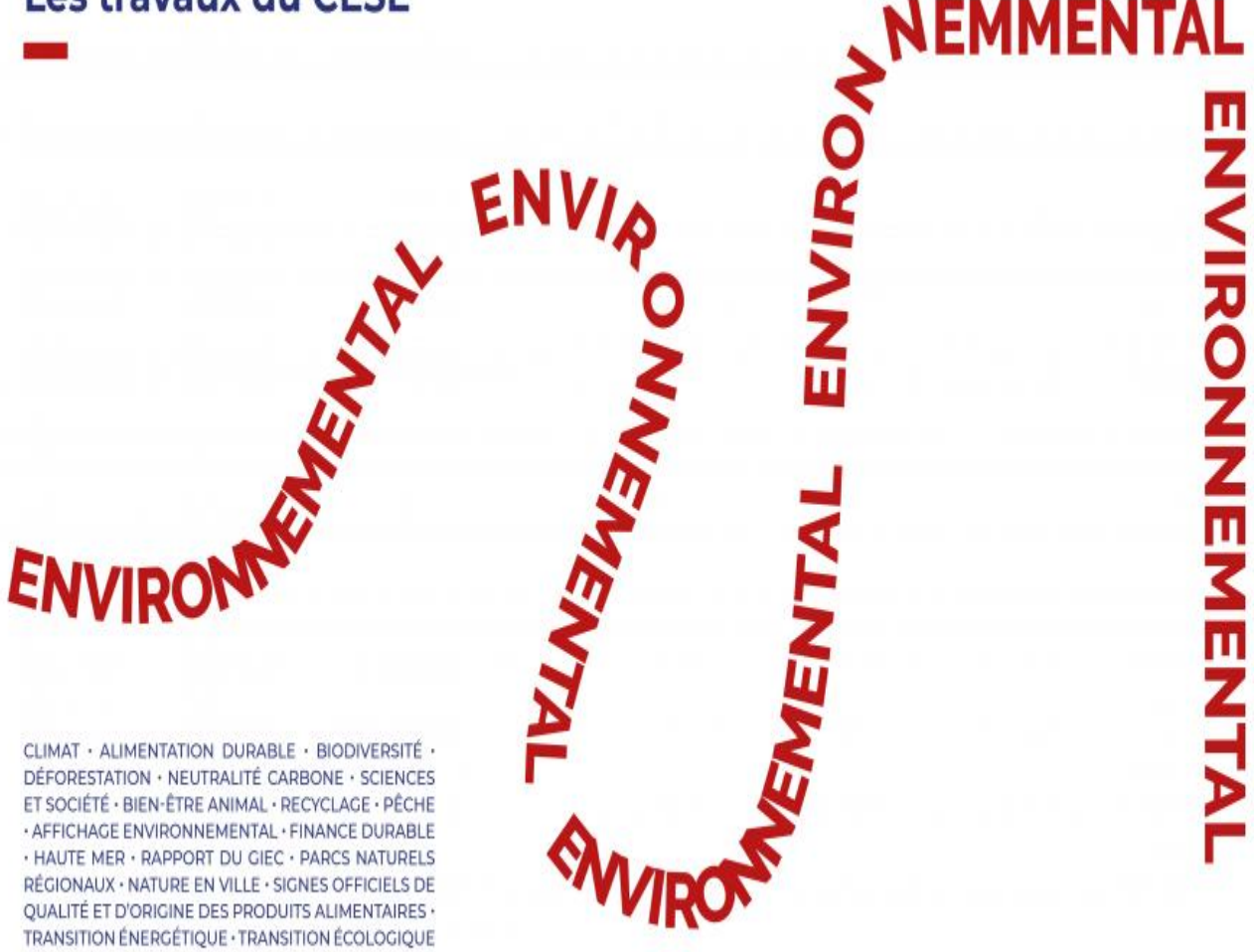
INVESTISSEMENTS · DATA · COMMERCE · PLAN DE RELANCE · INDUSTRIE · ANALYSE DES CONTROVERSES · POLITIQUES PUBLIQUES · FEMMES ET ENTREPRENEURIAT · RECHERCHE · JEUNES AGRICULTEURS · INFRASTRUCTURES DE RÉSEAU · RISQUES CHIMIQUES · TRAVAIL · MÉTROPOLES · ÉCONOMIE DU SPORT · AGRICULTURE URBAINE · PRÉ-ENSEIGNES · SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE DU NUMÉRIQUE · MÉTAUX STRATÉGIQUES · MOBILITÉS · GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS · TPE-PME · EMPLOI DES SENIORS · FISCALITÉ LOCALE · TOURISME DURABLE · COMPÉTITIVITÉ AGRICULTURE · TOURISME ET NUMÉRIQUE · TRAVAIL INDÉPENDANT PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ · FERMES ACQUACOLES · PROGRAMME NATIONAL DE RÉFORME · FINANCEMENT TPE-PME · TRAITEMENTS · MÉDICAMENTEUX INNOVANTS · ÉVITEMENT FISCAL · UBÉRISATION · CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE · TERRITOIRES DE MONTAGNE · DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES · PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE · CROISSANCE · EMPLOI ...

Les travaux du CESE



FRANCOPHONIE · LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ · MÉTIERS DU LIEN · JEUNESSE · PARTICIPATION CITOYENNE · COHÉSION SOCIALE DANS LES OUTRE-MER · HÔPITAL · DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE · ÉTAT DE LA FRANCE · SERVICES PUBLICS · SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES · CHÔMAGE · HANDICAP · LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES · ESPACE PUBLIC · OUTRE-MER · ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION · DÉTENUS · DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS · RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS · COHÉSION · ÉVALUATION PUBLIQUE · LANGUES DES OUTRE-MER · POLITIQUE MÉDITERRANÉENNE · MALADIES CHRONIQUES · ÉDUCATION POPULAIRE · AVENIR DU TRAVAIL · ADDICTIONS · INNOVATION EN AGRICULTURE · SANS DOMICILES FIXE · MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE · EUROPE · CANCER · PRATIQUES SPORTIVES · FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS · PROTECTION DE L'ENFANCE · DEMANDEURS D'ASILE · VIEILLISSEMENT DE LA · POPULATION · ORIENTATION · FIN DE VIE · ASSISES DES OUTRE-MER · COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE · SANTÉ DES ÉLÈVES · ÉGALITÉ FEMMES HOMMES · DÉSERTS MÉDICAUX · SOCIÉTÉ DE CONFIANCE · DÉMOCRATIE CULTURELLE · SÉPARATIONS PARENTALES · DISCRIMINATIONS SYNDICALES · ISOLEMENT SOCIAL · COMMISSION EUROPÉENNE · SERVICE CIVIQUE · REVENU MINIMUM SOCIAL GARANTI · VIOLENCES FAITES AUX FEMMES · LOGEMENTS DANS LES TERRITOIRES · LUTTE CONTRE LA GRANDE PAUVRETÉ · FONCTION PUBLIQUE · JEUNES RURAUX · RÉSEAUX SOCIAUX ET ENGAGEMENT CITOYEN · DROITS SOCIAUX EUROPÉENS · COOPÉRATION INTERNATIONALE · ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER · DIALOGUE SOCIAL · TERRITOIRES · CONSENTEMENT À L'IMPÔT · AGENDA 2030 ...

Les travaux du CESE



CLIMAT · ALIMENTATION DURABLE · BIODIVERSITÉ · DÉFORESTATION · NEUTRALITÉ CARBONE · SCIENCES ET SOCIÉTÉ · BIEN-ÊTRE ANIMAL · RECYCLAGE · PÊCHE · AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL · FINANCE DURABLE · HAUTE MER · RAPPORT DU GIEC · PARCS NATURELS RÉGIONAUX · NATURE EN VILLE · SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ ET D'ORIGINE DES PRODUITS ALIMENTAIRES · TRANSITION ÉNERGÉTIQUE · TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE · TRANSPORT MARITIME · QUALITÉ DE L'HABITAT · BIOÉCONOMIE DURABLE · TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE · JUSTICE CLIMATIQUE ...

Le CESE acteur de sa réforme

AU COEUR DES INSTITUTIONS & ENRICHI DE LA PAROLE CITOYENNE

Aujourd'hui réformé, demain renouvelé, le CESE a été depuis 2015 acteur de sa mutation en initiant la prise en compte de la parole citoyenne utilisant de nombreux dispositifs participatifs :

LANCEMENT DE CONSULTATIONS CITOYENNES

participez.lecese.fr

COMITÉ DE VEILLE ET DE TRAITEMENT DES PÉTITIONS EN LIGNE

change.org

MesOpinions

AVAAZ

INTÉGRATION PONCTUELLE DE GROUPES DE CITOYENS À SES TRAVAUX

ORGANISATION DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Convention Citoyenne pour le Climat

Les pétitions citoyennes au CESE

AVANT LA RÉFORME APRÈS

Depuis 2010, le CESE peut être saisi par voie de pétition citoyenne, respectant notamment les conditions suivantes :

- être établie : **par écrit**
 ce qui exclut tout recours à une gestion électronique des signatures
- être signée par au moins :
 500 000 personnes majeures

Les conditions pour soumettre une pétition :

- possibilité de transmettre une pétition : **par voie électronique**
- abaissement du seuil des signataires à :
 150 000 personnes
 et de l'âge minimum à **16 ans**

Les pétitions citoyennes au CESE

1

comité de veille qui se réunit

tous les mois et demi

+ 8 millions

de signatures

10 avis adoptés

- LES DÉSERTS MÉDICAUX
- VIEILLIR DANS LA DIGNITÉ
- FIN DE VIE : LA FRANCE À L'HEURE DES CHOIX
- LES PERSONNES VIVANT DANS LA RUE : L'URGENCE D'AGIR
- FRACTURE ET TRANSITION : RÉCONCILIER LA FRANCE
- LE BIEN-ÊTRE ANIMAL
- LA VALEUR DE LA MATIÈRE PREMIÈRE SECONDAIRE
- LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE
- ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP
- L'HÔPITAL AU SERVICE DE LA SANTÉ POUR TOUS



Les groupes citoyens au CESE

C'est un processus de co-construction en pleine évolution.
Le CESE a intégré à plusieurs reprises des groupes citoyens dans le cadre de ses travaux.



- FRACTURES ET TRANSITIONS : RÉCONCILIER LA FRANCE
- GÉNÉRATIONS NOUVELLES : CONSTRUIRE LES SOLIDARITÉS DE DEMAIN
- VACCINATION COVID-19

La consultation citoyenne

Le CESE utilise les plateformes numériques afin de recueillir l'avis des citoyens sur une thématique ou un sujet de société.




SONIA, 32 ANS, VAL-DE-MARNE
membre du groupe citoyen réuni en 2020
« Générations nouvelles : construire
les solidarités de demain »
© Photo : Katrin Baumann
J'ai accepté tout de suite de participer à cette expérience pour plusieurs raisons. Tout d'abord, car je suis intéressée par les thèmes abordés qui sont ancrés dans l'actualité (chômage, retraite, santé...). Ensuite, pour rencontrer des personnes venant de milieux sociaux professionnels très différents du mien car j'ai tendance à ne côtoyer que des gens ayant le même profil que moi. Et enfin, pour découvrir une institution de la république et participer à un exercice de démocratie participative.

Votre parole est prise en compte via le CESE

Haut lieu du **débat public** et **carrefour des consultations citoyennes** ! Le CESE réformé fait un nouveau pas très important vers une citoyenneté augmentée en s'ouvrant plus encore à tous les citoyens : signataire de pétition, citoyen voulant faire entendre leur voix, groupe d'intérêt général, jeune (dès vos 16 ans !)

La troisième assemblée consultative est désormais un **levier de démocratie participative**, alors :



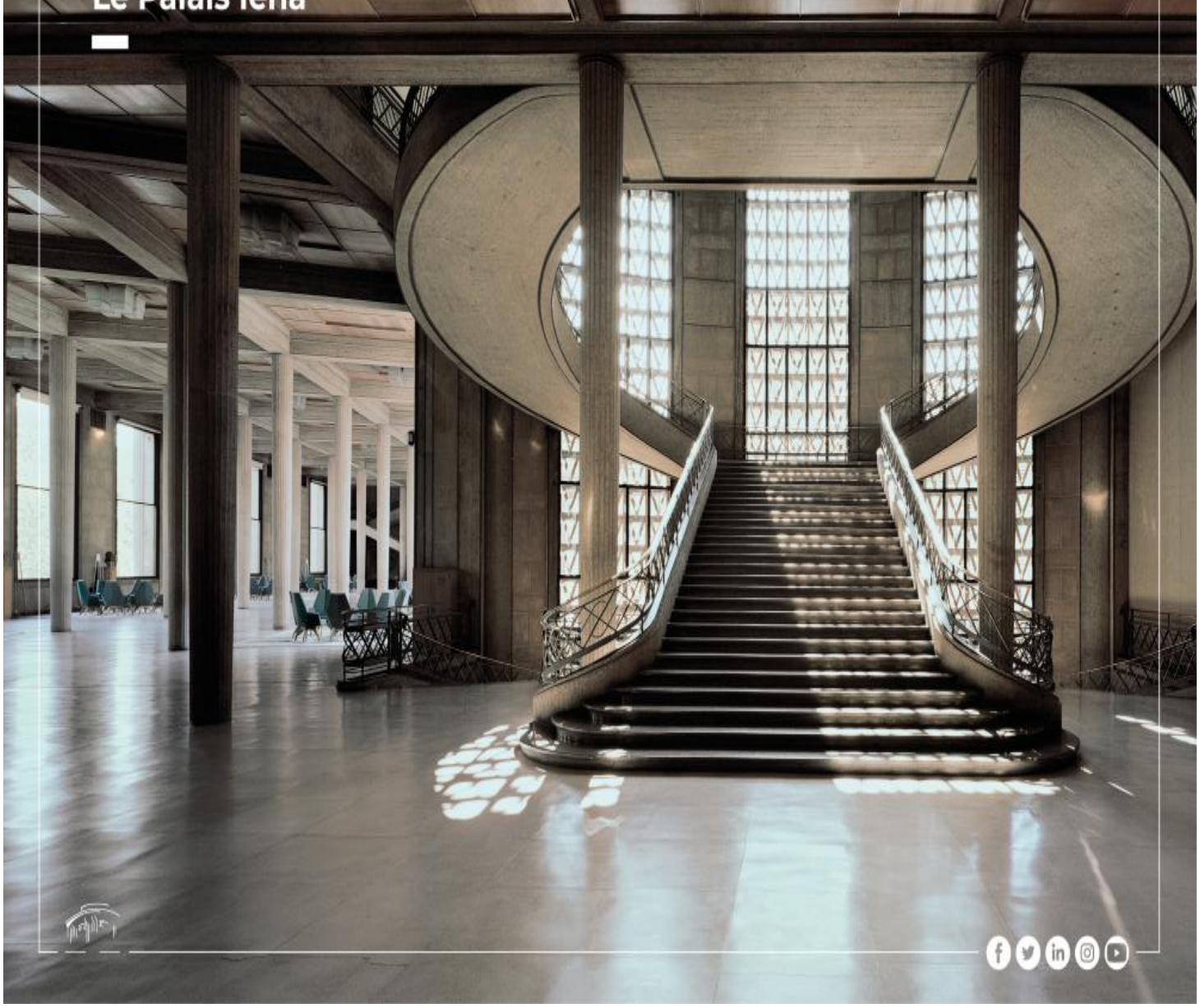
SAISISSEZ-NOUS !

EXPRIMEZ-VOUS !



participez.lecese.fr




Le Palais Iena

Le Palais Iéna

En parallèle de sa réforme, le CESE rénove son siège : le Palais d'Iéna.
Le fonds de dotation Co-construire vient d'être créé.

CO-CONSTRUIRE
FONDS DE DOTATION
Vivre et bâtir ensemble la société de demain







1 VISITEZ LE PALAIS

2 ORGANISEZ VOTRE ÉVÉNEMENT AU PALAIS

3 SOUTENEZ LA RENOVATION DU PALAIS

Auguste Perret se voit confier en 1936 la construction du Musée des Travaux Publics, futur Palais d'Iéna, qu'il dirige personnellement entre 1937 et 1946.

En utilisant toutes les potentialités techniques et esthétiques du béton armé, il crée un nouvel ordre architectural. Auguste Perret conçoit un édifice ajusté à la configuration de la parcelle en forme de triangle : il place à son sommet une rotonde et dessine sa base en arc de cercle.

Contacter le CESE

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

SUR LE SITE

www.lecese.fr

PAR MAIL

contact@lecese.fr



Une composition remaniée

Avec la réforme**, le nombre de membres siégeant au CESE passe de 233 à 175**. La composition se recentre sur la colonne vertébrale du CESE : organisations non gouvernementales, associations et syndicats.

Les 175 sièges sont répartis en 4 pôles :

- 52 représentants des salariés ;

- 52 représentants des entreprises, exploitants agricoles, artisans, professions libérales, mutuelles et chambres consulaires ;

- 45 représentants au titre de la cohésion sociale et territoriale et de la vie associative (dont 8 représentants des Outre-mer) ;

- 26 représentants au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

Le détail des organisations représentées a été établi par décret le 24 mars 2021. Consulter le décret n°2021-309 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental.

Afin de favoriser la transparence de l'institution, les membres du CESE voient par ailleurs leurs **obligations déontologiques** renforcées, notamment à travers la déclaration de conflit d'intérêts à réaliser à destination de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).

L'intégration de la parole citoyenne aux travaux de la société civile organisée

La réforme fait du CESE **la chambre de la participation citoyenne**, via l'organisation de consultations publiques, sur la propre initiative du Conseil ou à la demande du Gouvernement ou du Parlement. Innovation démocratique majeure dans une institution, cette ouverture aux citoyennes et citoyens peut prendre diverses formes : organisation de **conventions citoyennes** sur un sujet particulier, inclusion de **groupes de citoyens tirés au sort** aux travaux d'une formation de travail, ou encore **plateformes numériques**.

Les modalités de l'association du public à l'exercice des missions du CESE « doivent présenter des garanties de sincérité, d'égalité, de transparence et d'impartialité ». A ce titre, un garant sera nommé dès lors que la participation sera appuyée sur le dispositif de tirage au sort. Les résultats des consultations seront transmis au Premier ministre ainsi qu'aux Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

La saisine du Conseil par voie de pétition facilitée et ouverte aux jeunes

Les conditions à remplir pour saisir le Conseil sur une problématique de nature économique, sociale ou environnementale, à travers une pétition, sont considérablement allégées :

> *Les **pétitions adressées par voie électronique** seront désormais recevables ;*
>
> *L'âge minimum pour soutenir ou pour engager une pétition est abaissé à **16 ans** ;*
>
> *Le seuil permettant de déclencher la saisine du Conseil est quant à lui abaissé à **150 000 signatures**.*

Cette modernisation de la saisine par voie de pétition du CESE constitue une étape décisive pour les citoyens qui, dès 16 ans, seront en capacité de faire entendre leur voix. Cette évolution se place dans la pleine continuité de la mission d'écoute active des attentes de la société que le CESE développe depuis plusieurs années avec son dispositif de veille des pétitions.

La place du CESE dans le débat public renforcée

Le poids des travaux du CESE se voit renforcé par l'instauration d'un principe de subrogation et par la mise en place d'une procédure simplifiée.

Lorsque le CESE est consulté sur un projet de loi portant sur des questions à caractère économique, social ou environnemental, **le Gouvernement ne procédera pas aux consultations prévues par les textes**. L'avis du CESE se substituera ainsi à ceux de divers comités ou commissions, que le CESE pourra entendre afin de rédiger son avis.

Par ailleurs, la mise en place d'une **procédure simplifiée** permet au CESE de réaliser des retours rapides sur certains sujets qui le nécessitent. Dans ce cadre, la commission compétente émet un projet d'avis dans un délai de 3 semaines. Ce projet d'avis n'est pas voté en assemblée mais approuvé par le Bureau.

Une consolidation de la coopération avec les territoires

Dans le cadre de la réalisation de ses travaux, le CESE peut désormais **saisir une ou plusieurs instances consultatives auprès des collectivités territoriales**. Ces instances sont ainsi parties prenantes, de manière temporaire, de certains travaux des Commissions. Cette évolution concerne en particulier les CESER (Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux).

Calendrier de la réforme

Juillet 2020 : Le projet de loi portant réforme du CESE est présenté en Conseil des ministres

Septembre - décembre 2020 : Les débats parlementaires se déroulent à l'Assemblée nationale et au Sénat

15 décembre 2020 : Le Parlement adopte le texte définitif

15 janvier 2021 : La loi organique est publiée au Journal Officiel

1er avril 2021 : **L'entrée en vigueur de la réforme du CESE est concomitante à l'installation de la future mandature**, dont les membres sont en cours de nomination par leurs organisations. La séance plénière d'installation de la nouvelle mandature aura sans doute lieu durant la seconde quinzaine de mai. En savoir plus sur l'inter-mandature au CESE.

Accéder au dossier Légifrance de la loi organique

Récapitulatif en image :



© - copyright CESE - Novembre 2026